

« Collectivité à énergie positive »



3 mois pour relever le **défi**
d'être la **collectivité** la plus **écoresponsable**
entre le 3 février et le 30 avril 2020

énergie

eau

déchets

papier

numérique

chauffage

déplacements

*Des écogestes adaptés pour cumuler des points
par bâtiment administratif*

Remise des trophées



Mardi 2 juin 2020

lors de la Semaine Européenne du Développement Durable

« Territoire 100 %
énergies renouvelables »